Cinquantième année. - N ° 8 A 12 janvier 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 80

10 – AUBE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Ventes et cessions

539 017 376 RCS Troyes.
ASIEC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2282000 EUR.
Adresse : 2, rue Gaston Arbouin, 10000 Troyes.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE ASIEC Société par actions simplifiée au capital de 2 282 000 € Siège social : 2 rue Gaston ARBOUIN 10000 TROYES 539 017 376 RCS TROYES ET FCN Société anonyme au capital de 10 758 176 € Siège social : 45 Rue des Moissons 51100 REIMS 337 080 089 RCS REIMS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 22 décembre 2016, La société ASIEC, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 2 282 000 €, dont le siège social est 2 rue Gaston ARBOUIN 10 000 TROYES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 539 017 376 RCS TROYES, et la société FCN, société anonyme au capital de 10 758 176 €, dont le siège social est 45 Rue des Moissons 51100 REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 337 080 089 RCS REIMS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ASIEC par la société FCN. La société ASIEC ferait apport à la société FCN de la totalité de son actif, soit 3 846 859,01 €, à charge de la totalité de son passif, soit 468 957,50 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 3 377 901,51 €. La société FCN détenant la totalité des 22 820 actions composant le capital social de la société ASIEC, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de TROYES pour la société ASIEC en date du 6 janvier 2017, - au greffe du Tribunal de commerce de REIMS pour la société FCN en date du 6 janvier 2017. Pour avis.